

1951 (1953)] le lieutenant-colonel KOCHER a indiqué les plantes-hôtes de deux espèces: *Timarcha rugosa* L., sur *Asperula hirsuta* DEF. (Rubiacee) et *Timarcha punctella* MARSEUL sur *Plantago albicans* L. (Plantaginée). Cette seconde mention ne laisse pas de surprendre car il était admis jusqu'ici que les *Timarcha* [à l'exception des lignées orophiles *Metallotimarcha* d'Europe Centrale et *Americanotimarcha* des Montagnes rocheuses, qui vivent toutes les deux sur *Vaccinium* (Vaccinée)] vivaient sur Rubiacées herbacées uniquement (*Galium*, *Rubia*, *Asperula*, *Crucianella*, etc). Quelques autres mentions de plante-hôte, fruit de mauvaises observations, demanderaient à être vérifiées (*Timarcha pimelioides* HERR.-SCHÄFF, de Sicile, sur Tabac, etc.).

Il s'avère que la mention de KOCHER (*Plantago albicans* L.) pour *T. punctella*, donnée avec doute, est parfaitement exacte. Nous avons, en effet, élevé en laboratoire sur des *Plantago* indigènes (*P. lanceolata* L., *P. major* L.) une dizaine de specimens de cette espèce aimablement communiqués par M. J. THÉODORIDÈS, et cela pendant de longs mois. Les *Timarcha*, très voraces, dévoraient par la tranche les feuilles de Plantain en un temps record et il fallait renouveler tous les jours la provision de nourriture.

En un mot, il serait nécessaire de connaître les plantes-hôtes des *Timarcha* africains. Cette recherche pourrait nous ménager des surprises en un domaine pratiquement inexploré. Sans doute, également, de bons caractères systématiques et phylogéniques pourraient être puisés dans ces indications écologiques, là où la morphologie est si variable et si difficile à interpréter. Il serait aussi peut-être possible de séparer les lignées purement ibériques, des africaines. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est certain toutefois que les *Timarcha* européens, continentaux et insulaires, des sous-genres *Timarcha* s. str. et *Timarchostoma* (sauf peut-être *T. pimelioides*?) sont inféodés aux Rubiacées. Comment interpréter alors l'aberration de *T. punctella* et, avec lui, sans doute, celle d'un petit groupe de *Timarcha* africains, les parasites restant les mêmes et le genre de vie identique?

P. JOLIVET.

Capture de *Hedobia (Ptinomorphus) imperialis* LINNÉ.

Cet Insecte a été obtenu d'élevage à partir de brindilles d'Acacia

provenant de Spontin, le 30 mars 1953. L'éclosion a eu lieu le 28 avril 1953.

Hedobia imperialis L. n'est que rarement mentionné dans la littérature, en Belgique. Il figure dans le catalogue de MATHIEU et ROUSSEAU; VAN SEGVELT l'a cité de Malines (t. 35, p. 425); SEVERIN en a annoncé la capture à Auderghem, par GUILLAUME en 1895 (t. 39, p. 431) et VREURICK l'a signalé de Plainevaux le 16 mai 1932 où l'avait capturé DEPRÉ (t. 73, p. 34).

C. SEGERS.

— La séance est levée à 16 h. 20.

Assemblée mensuelle du 6 juin 1953

Présidence de M. C. SEGERS, Président

— La séance est ouverte à ??

Présents: MM. J. BARLET, J. BERNARD, A. COLLART, J. COOREMAN, P. DALMIER, G. DEMOULIN, J. DE WALSCHE, G. FAGEL, G. HERMAN, A. JANSSENS, E. JANSSENS, S.G. KIRIAKOFF, G. MATA-GNE, R. MAYNÉ, J. PASTEELS, C. SEGERS, R. TOLLET, R. VIEUJANT.

— M. le Président souhaite la bienvenue à MM. S. FRECHKOP et J. DE HEINZELIN respectivement Directeur de Laboratoire et sous-Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui ont bien voulu participer aux travaux de la réunion de ce jour.

— M. le Président annonce également que M. P. BASILEWSKY a envoyé sa démission comme membre du Conseil d'administration et que cette démission a été acceptée.

Correspondance. — M. Giuseppe MEGGIOLARO, S. Croce, 121 A, Venice, Italie, serait heureux d'entrer en relation avec des collègues entomologistes belges, afin d'effectuer des échanges de Coléoptères.

Bibliothèque. — Nous avons reçu divers tirés-à-part de MM. J. BARLET (2) P. BASILEWSKY (8), E. JANSSENS (1). (*Remerciements*.)

Travaux pour les Bulletin et Annales. — Sur proposition du Conseil, il est décidé de publier les travaux déposés par MM. J. BARLET, J. LECLERCQ, N. MAGIS et R. TOLLET.